

HOTES ET VOYAGEURS ILLUSTRES

La situation privilégiée d'Ingrandes, sur la Loire d'une part, près de la route d'Angers à Nantes d'autre part, fit que de tous temps les Ingrandais bénéficièrent des multiples contacts provenant des allées et venues des marchands, des marins, fonctionnaires, grands personnages et même altesses royales qui empruntèrent ces deux modes de locomotion.

Le trafic était certainement plus important, sous l'Ancien Régime, par la Loire, que par la route et devait être plus ancien.

Il faut noter que :

Dès 1492, il existe une route de Paris à Angers par Montlhéry, Vendôme, Château La Vallière, Vernoy, Les Rosiers, Sorges et Angers. Qu'en 1552, le guide des routes de Charles d'Estienne indique la création de deux nouvelles routes : la première passant par Chartres, Nogent Le Rotrou, Le Mans, La Flèche, Durtal, Seiches, Angers, Champtocé, Ingrandes et Nantes, la deuxième traversant Longjumeau, Etampes, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Langeais, Saumur, Les Rosiers, Angers. Le tracé correspondant à l'actuelle route nationale N°23, remonte à 1770, date de la création d'une véritable route de première classe ou Royale, d'une largeur de soixante pieds (soit environ 19,50 m).

Le bulletin municipal de Saint Germain des Prés dans son numéro de décembre 1980 au titre de sa chronique du temps passé indique que l'Abbé GUIBRET, vicaire de ladite paroisse précise dans son registre paroissial que cette route fut tracée et les fossés commencés en 1763. En l'année 1772 fut achevé le Grand Chemin. Quel était donc le tracé antérieur de la route d'Angers à Nantes sur la traversée d'Ingrandes ? Une vieille tradition orale indique que le Chemin des Porteaux se continuait jusqu'à La Breslerie aurait été l'assise de cette ancienne voie.

Ingrandes étant situé à 30 km d'Angers constituait naturellement un lieu d'étapes, sauf pour les diligences des messageries royales qui relayaient à Champtocé. Encore faut-il remarquer que l'indicateur fidèle ou guide des voyageurs dressé par les Sieurs MICHEL et DESNOS en 1767 précise que le fourgon des messageries partant de Paris à 6 heures du matin arrive à Angers le lundi suivant à 10 heures et repart pour Nantes le même jour, à midi, passe à Saint Georges à 3 heures et s'arrête pour la nuit à Ingrandes à 7 heures.

Le départ a lieu le lendemain mardi à 4 heures du matin, passe à Ancenis à 9 heures et arrive à Nantes à 8 heures du soir. Le départ de Nantes avait lieu le vendredi et le fourgon arrivait le lendemain à Angers. On fournissait des bidets et des places pour les voyageurs. La voiture pour la poste en 1772 partait d'Angers les lundis, mardis, vendredis et samedis et était chargée du courrier pour Saint Georges, Ingrandes, Varades, Saint Florent, Ancenis, Oudon, Nantes avec correspondance pour Rennes, l'Armagnac, la Bigorre, la Gascogne, la Guyenne, le Languedoc, la Navarre, le Quercy, Le Rouergue, le Roussillon, la Saintonge, l'Espagne et le Portugal.

Ingrandes était depuis un temps immémorial un gîte d'étape pour les troupes se déplaçant à pied et ce jusque vers la fin du XIXe siècle. C'était sous l'Ancien Régime une servitude onéreuse pour les habitants, ceux-ci devant héberger la soldatesque. Cette charge était particulièrement impopulaire parce que retombant sur le menu peuple, les privilégiés notamment les fonctionnaires au nombre d'environ 80 à Ingrandes en étant dispensés. Outre les obligations d'hébergement, les manants devaient servir de guide aux troupes durant leur déplacement, aucune plaque indicatrice n'existant au carrefour des routes. Louis XIV mit bon ordre à cela, les archives de Serrant nous renseignent à ce sujet.

Le 22 janvier 1693, le Lieutenant Général d'Angers BOYLESVE adressait à tous les seigneurs de province la lettre ci-après :

« Monsieur l'Intendant me mande que le Roi ayant été informé que les guides que l'on fournissait aux troupes sont fort à charge de communauté, il avait eu ordre de Sa Majesté de faire planter des poteaux ou croix de bois ou de pierre aux entrées, carrefours et détours, de tous les chemins qui sont sur la route des troupes, sur lesquels sont gravés en gros caractères le nom des routes d'un lieu à l'autre. Dorénavant pas besoin de guide, faites-moi la grâce de me mander incessamment ce que vous avez fait ».

C'était également à la gendarmerie située à la Riottière que les chaînes de condamnés et bagnards, voire même de simples inculpés, entourés de gendarmes à cheval bénéficiaient si l'on peut ainsi s'exprimer, du gîte et du couvert. Le registre d'écrou conservé dans les archives d'Ingrandes contient la liste de tous ces malheureux qui transitèrent au nombre d'environ 1 800, de 1825 à 1858, date à laquelle on se décida enfin à les faire voyager par le chemin de fer. Il existait une ligne de charroi militaire dont le Maître de poste résidait à Ingrandes vers 1830.

Ingrandes offrait également l'hospitalité aux voyageurs par eau, notamment pour les gens de qualité. Ceux-ci voyageaient sur des cabanes, bateaux propulsés par 12 à 15 rameurs et dotés d'une cabine qui pouvait être ornée de fenêtres vitrées et décorée de tapisserie pour les altesses royales et gens de haute volée.

Si le voyage avait directement lieu par la Loire, sans détour par Angers, l'étape partant soit de Saumur, soit de Nantes, se terminait généralement à Ingrandes pour la «nuitée». Si par contre le départ avait lieu d'Angers, l'arrivée à Ingrandes avait lieu généralement vers les deux heures de l'après-midi. Après une pause d'une heure et demie - deux heures, le voyage reprenait jusqu'Ancenis où l'arrivée avait lieu vers les 6 heures du soir.

Bien entendu, l'hospitalité ingrandaise s'offrait également aux mariniers, voituriers par eau, et voyageurs du coche d'eau qui commença à fonctionner aussi régulièrement que le permettaient les circonstances vers 1782. L'arrêt des voyageurs à Ingrandes (sauf pour les personnalités) était souvent rendu obligatoire par les multiples contrôles effectués par les douaniers et gabelous, gens peu pressés par nature et dont le rôle principal semblait être de freiner l'écoulement du trafic déjà passablement lent. Les récriminations des cahiers de doléance de la région en font foi. Ingrandes joliment nommée dans les archives anciennes « Entrée de France » possédait en effet des barrières, la Bretagne ayant conservé le privilège de libre commerce avec les royaumes étrangers, était considérée au point de vue douanier comme étant hors royaume.

La liste suivante n'a rien d'exhaustive, seuls ont été retenus les hôtes illustres ou les voyageurs dont les mémoires ou les récits contiennent des détails sur leur passage à Ingrandes, détails soit pittoresques, soit évocateurs de ce qu'était Ingrandes à cette époque.

LE CARDINAL D'ARAGON ET SON CHAPELAIN ANTONIO DE BEATIS

Au mois d'avril 1517, le Cardinal d'ARAGON quitte Rome et s'achemina vers l'Allemagne, la Flandre et la France par amour des voyages. Le 16 mars 1518, il était de retour dans la ville éternelle. Le prince de l'église qui en cette qualité n'avait pas fait le vœu de pauvreté, était accompagné d'une suite nombreuse composée de 35 personnes à cheval dont 10 gentilshommes ayant chacun leur valet, de l'évêque d'ANGLONA, d'un médecin, d'un majordome, de deux fourniers, de deux cuisiniers, d'un économe, d'un interprète, de deux palefreniers, de trois garçons d'écurie et enfin du chanoine de Antonio de BEATIS qui a relaté au jour le jour le voyage.

Le 3 octobre 1517 après avoir déjeuné à Nantes, ils soupent à Ancenis.

« Le 4 octobre, nous allâmes déjeuner à Saint Georges. A quatre lieues d'Ancenis, sur la Loire on rencontre la petite ville d'Ingrandes dans laquelle on voit un énorme rocher qui termine la Bretagne et marque le commencement de la France ». Le chanoine habitué aux splendeurs du Tibre latin méprise les paysages de Loire.

LOUIS XIII

Louis XIII fit quatre voyages en Anjou : en 1614, 1620, 1622, 1626. Il est accompagné pendant les deux premiers par son médecin Jean HEROARD qui tient d'une façon très précise le livre de bord dans un style télégraphique.

Voyage de 1614 : Louis XIII a 13 ans. Le 6 août 1614, il part de Loudun et arrive à Saumur en carrosse. Le 8, il assiste à la messe à l'église Saint Pierre et descend ensuite en carrosse jusqu'au pont où pour la première fois de sa vie, il va mettre le pied dans un bateau. « Il rentre dans le bateau à 6 heures et demie (du matin) et part à Saumur, arrive à 11 heures à Saint Mathurin. Durant le chemin, il ne s'est jamais assis, ni au repas, fait charger ses pistolets, tire et les baille, a tiré en salves contre d'autres de sa suite et fait lui-même diverses sortes de petites fusées qu'il fait tirer dans le bateau et dans l'eau. Le peuple amassé à diverses troupes sur les bords de la Loire avec larmes et grandes acclamations de joie crie « Vive le Roi ». Un peu au-dessous des Rosiers, il s'avança 50 femmes avant dans l'eau jusqu'aux genoux pour approcher plus près des bateaux et le voir. Après dîner rentre au bateau à une heure et arrive à 4 heures 1/4 aux Ponts-de-Cé ». Le Roi vient ensuite à Angers où il réside plusieurs jours.

« Le lundi 11 août à 6 heures 3/4, déjeuner, à 7 heures monte en carrosse et part à Angers. Va à la messe à la Baumette où à 7 heures 3/4 il entre en bateau. A deux heures 3/4, il arrive à Ingrandes. Dans le bateau, mange du pain bis de batelier et du bœuf bouilli. A Ingrandes, il entre dans un cabaret sur le bord de l'eau, passe son temps diversement, met 10 pistolets sur une petite planche comme canon en batterie, le bout entre des clous, arrêtés avec de la ficelle par le rouet, accommode les mèches au bout des fourchettes et y met le feu, les faisant tirer en salves. Dîner. Il s'en retourne en bateau, le vent était si contraire qu'il en sort. Ayant envoyé ses carrosses devant à 4 heures part d'Ingrandes. Avant de se mettre dedans se voyant mal accompagné, ses gendarmes et chevaux légers étant devant, il charge lui-même deux pistolets de deux balles chacun. A sept heures il arrive à Ancenis.

Le dimanche 31 août va à la messe. A 7 heures monte à cheval et part d'Ancenis jusqu'à Ingrandes où là il monte en carrosse et continue jusqu'à Saint Georges. A onze heures et demie, dîner. A une heure entre en carrosse et part de Saint-Georges. En chemin à cause de la grande chaleur, se fait descendre dans la forêt pour prendre le frais. Va près d'Angers en carrosse, monte à cheval et entre à Angers à 7 heures. Souper, va chez la Reine (mère).

Voyage de 1622 : le Roi a 22 ans.

« Le samedi 9 avril part des Ponts-de-Cé à 8 heures déjeune, se met dans un petit bateau où il ramé et tiré à l'arquebuse. Met pied à terre dans une île dessous Montjean où il tire une grande quantité de corneilles et autres animaux deux heures durant. A midi, dîner sur l'herbe, se rend en barque et arrive à 4 heures à Ancenis ».

Voyage de 1626 :

Louis XIII fit un voyage à Nantes pour le mariage de son frère Gaston d'ORLEANS avec Mademoiselle de MONPENSIER.

« Le 1^{er} juillet 1626, à la matinée Monsieur le Duc d'ANJOU, frère du Roi est passé par les Ponts-de-Cé étant en un bateau pour se diriger vers Ancenis.

Le lendemain, 2 juillet 1626 fête de Notre Dame, le Roi Louis XIII est sorti du château (des Ponts-de-Cé) environ les 8 heures, il est entré dans le bateau couvert et dans lequel il y a plusieurs petites fenêtres vitrées et est allé coucher à Ancenis.

Le mardi 25^{ème} jour dudit mois d'août audit 1626 la Reine mère du Roi, revenant de la ville de Nantes est arrivée aux Ponts-de-Cé ».

VOYAGE DE LEON GODEFROY

Relation d'un voyage fait depuis la ville de Toulouse jusqu'à Amboise par Léon GODEFROY.

« Le vendredi 27 août 1638 étant rentré en bateau et continuant notre route, nous vîmes Saint Florent Le Vieil et sa belle abbaye puis Montrelais et nous descendîmes à Ingrandes, bourg bien long qui sépare la Bretagne de l'Anjou, appartenant par moitié à l'une et à l'autre de ces deux provinces. Les bateaux chargés de sel paient ici de grands droits, ce qui est cause qu'on l'achète chèrement en ce lieu, savoir en la partie du bourg qui est d'Anjou. Par cet effet, il y a des gardes qui arrêtent et visitent tous les bateaux qui montent (de ceux qui descendent ils n'ont que faire) pour découvrir si on transporte point de cette marchandise à leur insu. Quand ils en attrapent, outre qu'ils confisquent et le bateau et ce qui est dedans, ils font payer de très grosses amendes. Cependant, nous dînions et nous traitions d'excellents poissons, tandis que la visite de notre bateau se faisait en présence de notre batelier selon les rigueurs de ceux qui sont commis à de tels emplois et visites, et auxquels pour s'en défaire plus promptement et se délivrer de leurs importunités, il n'y a qu'à offrir quelque chose, de si petite valeur que ce soit, ces gens là de vile et abjecte condition se contentant d'avoir attrapé quelque chose, quoique ce soit. Nous allâmes dîner dans un bourg bien beau et grand. Cette traite de chemin est fort diversifiée. La rivière a beaucoup d'îles très isolées et délicieuses et a ses rivages grandement sablonneux. Le pays deçà et delà en est très beau et en plaines remplies de villages et autres lieux en grand nombre ; il a beaucoup de vignes et des champs fertiles en blé et nourrit de bons troupeaux de vaches.

Le samedi 28 août nous vîmes Montjean où est un beau château sur une petite colline. Sur le midi une seconde visite se faisait dans notre bateau, chacun prit ce temps pour aller dîner ».

LOUISE DE MARILLAC

En 1646, Louise de MARILLAC, la fondatrice et première Supérieure des Filles de la Charité plus connues sous le nom de Sœurs de Saint Vincent de Paul, emprunte la Loire pour aller de Paris à Nantes accompagnée de six sœurs destinées à desservir l'Hôtel Dieu de cette ville. « Nous reprîmes l'eau dit la narratrice et n'arrêtâmes qu'à Ingrandes.

LOUIS XIV

Ingrandes ville d'étapes possédait un assez grand nombre d'auberges « on dirait maintenant hôtel » dont l'une était celle portant l'enseigne « Au Grand Louis ». Elle était située place de l'église dans une assez imposante bâtisse de style XVIIe et qui existe toujours. Elle cessa son activité au début du siècle. Une légende tenace parmi les Ingrandais prétendait que Louis XIV y avait couché. Il y a une cinquantaine d'années, le propriétaire montrait très volontiers une assez grande chambre voûtée, située au 1^{er} étage et prenant jour sur la place, en précisant que c'était la chambre du Roi. Malheureusement pour la petite histoire rien n'est plus faux et pour deux raisons.

Le voyage de Louis XIV se situe en 1661 où le Roi alla à Nantes avec toute la Cour tenir les Etats de Bretagne. Or, la création de l'auberge du Grand Louis d'après Célestin Port remonte seulement à 1704. La deuxième raison est aussi péremptoire, d'après les archives et documents sauf découverte nouvelle (voir note ci-après), Louis XIV n'a jamais mis les pieds à Ingrandes. Et pourtant le déplacement de toute la Cour, des Ministres, des Maisons militaires s'effectuant soit par la Loire, soit par la route, il est vraisemblable que nos ancêtres tout ébaudis virent défiler ici du beau monde.

Ce défilé dura plusieurs jours puisque les dernières personnalités descendant la Loire arrivèrent à Nantes le 31 août 1661, un jour avant le Roi. Celui-ci quitta Fontainebleau par la route le lundi matin 29 août et arriva à Nantes le jeudi 1^{er} septembre vers midi et demi. Le 26 août (à un jour près), défilent sur la route « les Grandes Compagnies des Gardes Suisses ». Le 28, c'est le tour des 12 Compagnies du Régiment des Gardes

Françaises qui ont passé la nuit à La Pointe où les habitants fournissent pain, vin, sardines, beurre, etc...la dépense montant à 690 livres.

Le comte Charles de BATZ, le comte d'ARTAGNAN capitaine lieutenant de la 1^{ère} compagnie de Mousquetaires, le comte de BRIENNE, Ministre des Affaires Etrangères défilent sur la Loire. Partis le samedi matin de Fontainebleau en poste, ils arrivent de fort bonne heure à Orléans. Le lendemain 28 le vent ayant été entièrement favorable, ils couchent à Tours. Le lundi matin 29, le vent s'étant rendu contraire, ils ne dépassent point Saumur. Le 30 août ? le vent s'étant rendu encore plus contraire, passage devant Ingrandes et coucher à Saint Florent où les accueillent les moines bénédictins de l'Abbaye qui leur firent très bonne chère.

La présente note concernant Louis XIV et ses rapports éventuels avec Ingrandes a été rédigée il y a une dizaine d'années. J'affirmais alors d'une façon péremptoire que d'après les archives et documents divers jamais Louis XIV n'avait mis les pieds à Ingrandes mais ajoutais je « sauf découverte nouvelle ». C'était prémonitoire de ma part, car au cours des années suivantes continuant mes investigations concernant Ingrandes (archives communales d'Ingrandes, de Montrelais, de Nantes, de Saint Germain des Prés, ainsi que les Archives Départementales de Maine et Loire et la bibliothèque municipale d'Angers et la lecture d'un certain nombre d'ouvrages spécialisés) ont fait apparaître de façon irréfutable que si « Louis XIV n'a pas résidé à Ingrandes », il a traversé le bourg et pour une raison très simple, c'est que la route de Paris à Nantes à cette époque et jusqu'au cours du XVIII^e siècle traversait Ingrandes. Elle abordait par la levée du Mesurage, traversait les douves du Château situées à l'emplacement des Recroits (fabriqués de toute pièce par le Docteur GLOTIN père, lui-même dixit) par un pont, abordait l'actuelle rue de la Mairie (qui vers 1810 répondait au nom de rue du Pont), jusqu'au carrefour où résident et la maison GLOTIN et la maison GRANDIN, remontait vers le nord, l'actuelle rue du Pont ne descendait pas jusqu'à la Loire, cette percée n'ayant été effectuée qu'au cours du XVIII^e siècle, empruntait ce qui était l'ébauche de la route de la Riottière, tournait à gauche et par le chemin des Guillonnières gagnait la Bretagne en empruntant le chemin des Porteaux. Le tracé de cette route est une réalité indiscutable basée sur des documents d'archives (notamment plans, voir la carte particulière de l'Anjou et de Touraine par Guillaume de l'ILLE datée de 1720 et l'esquisse du quartier de la Croix Boulaye et du « chemin bas d'Angers » provenant des archives du Prieuré de Villeneuve en dépôt aux archives départementales du Maine et Loire.

Ce tracé vraisemblablement réminiscence du « chemin de rive puis de la voie romaine » a conditionné le développement de l'urbanisme du centre bourg avec toutes les conséquences sociales, économiques et culturelles que cela laisse supposer. Il serait possible dans une notice plus détaillée de dresser avec preuve à l'appui le développement ingrandais résultant de cet état de fait pendant les trois derniers siècles.

Dans un dernier numéro du bulletin municipal, il a été reproduit une carte postale représentant la rue de la Mairie. Qui pense parmi la population que cette humble rue empruntée journalièrement par les habitants se rendant à la mairie pour de fastidieuses formalités a été autrefois le « Grand Chemin » autrement dit la route royale ayant vu passer la plupart des notabilités royales ou autres ayant fréquenté Ingrandes. Dans le cas présent, c'est le 31 août 1661 que notre actuelle rue de la Mairie vit défiler à cheval Louis XIV entouré de la cavalerie royale, gendarmes et mousquetaires compris. Les jours précédents passaient pédestrement se rendant à Nantes les Gardes Suisses et les douze Compagnies de Gardes Françaises. Si le macadam pouvait parler que de souvenirs joyeux ou pénibles seraient évoqués.

C'est également sur des cabanes que FOUQUET (le Surintendant des Finances) et LIONNE, LETELLIER et COLBERT arrivèrent à Nantes. FOUQUET fit le voyage avec LIONNE son ami et LETELLIER avec COLBERT, leurs cabanes étaient magnifiquement parées et munies chacune de 12 à 15 rameurs. Ces trois cabanes se rencontrèrent au-dessus d'Ingrandes. A la vue des efforts que les cabanes des deux ministres faisaient

pour se dépasser l'une, l'autre, un spectateur embarqué avec BRIENNE lui fit une réflexion qu'il a consignée dans ses mémoires.

« Etant arrivé au-dessus d'Ingrandes, Monsieur FOUQUET, accompagné de Monsieur de LIONNE son ami intime, passa dans une fort grande gabare à plusieurs rameurs et je les saluai. Un moment après passa une autre gabare où était Monsieur LETELLIER avec Monsieur COLBERT, je les saluai encore et Ariste dit : ces deux cabanes que nous voyons encore l'une et l'autre se suivent avec autant d'émulation que si les rameurs se disputaient un prix sur la Loire, l'une doit faire naufrage à Nantes ».

C'est en effet à Nantes que le Surintendant fut arrêté. Quant à Louis XIV, il fit le voyage en grande précipitation et en poste et relais de carrosse traversant rapidement Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et arriva à Sorges.

Le Maréchal de VILLEROIS déclare qu'à Angers « Sa Majesté a ordonné lors de son départ, d'avertir de sa part tous les habitants des villes où Elle passera, qu'Elle désire n'être complimentée en aucun lieu sur sa route ayant pris la voie de la poste pour se rendre plus promptement à Nantes. Sa Majesté évitera même la longueur des pavés d'Angers et passant au pont de Sorges, Elle marchera le long de la prée au bourg de Saint Gemmes. De là, Elle traversera la rivière au Port de Bouchemaine le mercredi 31 août suivie de Monsieur le Prince de CONTY, du Duc d'ENGHIEN, du Comte d'ARMAGNAC Grand Ecuyer de France etc... ».

Les membres du Présidial d'Angers se rendirent malgré tout à Bouchemaine saluer le Roi, avec leurs robes noires et chapeaux et lorsque le Roi est sorti du bateau, ils lui ont fait une profonde révérence ayant été avertis qu'Il ne voulait entendre aucun compliment sur son passage. Le Roi en passant s'est découvert et a salué.

Le Roi poursuivant sa route par voie de terre, Monsieur d'Angers autrement dit l'Evêque dudit lieu lui prêta son carrosse et Monsieur le Duc de BEAUFORT, qui se mit à la place du cocher eut l'honneur de verser Sa Majesté, la plupart des grands de la Cour avait pris les devants nous dit le chroniqueur. Il semble bien que le carrosse royal capota, le Roi dégoûté fini l'étape à cheval jusqu'à Ancenis.

Dans la nuit qui suivit son arrivée à Nantes l'académicien SAINT AIGNAN composa la relation de voyage de Louis XIV à Nantes en 1661 écrite par ordre de ce monarque aux deux Reines sa mère et son épouse.

« Dans un grand bois qui Serrant environne
Maison digne du Maître, aussi belle que bonne,
Dans un vieux chemin creux, un maladroît cocher
Qui ne doutait de rien, nous fit tous embourber :
Accident qui pouvait devenir nuisible,
Si Monsieur d'Armagnac, avec un air terrible,
N'eut pas heureusement arrêté l'étourdi.
Mais versa-t-on ? Les uns disent non, d'autres oui.
Mais, quand ma complaisance au premier voudrait croire,
Mes bras et mes genoux diraient le contraire.
Aussi ce ne fut pas sans des maux infinis,
Que l'on put aborder la Ville d'Ancenis.
Car le Roi, vigoureux, ennuyé des carrosses
S'était déjà remis à la merci des rosses ».

LE SURINTENDANT FOUQUET

L'un des motifs du voyage royal à Nantes était l'arrestation du Surintendant des Finances FOUQUET, châtelain de Vaux.

Le 2 septembre 1661, Louis XIV écrit de Nantes à la Municipalité d'Angers « qu'il a chargé d'ARTAGNAN de conduire FOUQUET au château d'Angers et ordonne de fournir aux soldats de l'escorte les vivres et le logement. Le 5 septembre d'ARTAGNAN sous lieutenant de la Compagnie des Mousquetaires, suivi de quinze mousquetaires, arrête le

Surintendant dans sa chaise à porteur, sur la place de la cathédrale. Le lendemain, l'escorte gagne Ingrandes où elle couche et le 7 septembre arrive à Angers. FOUQUET accompagné de son domestique LAVALLEE et de son médecin PECQUET est interné dans le château d'Angers.

MADAME DE SEVIGNE

La Marquise de SEVIGNE se rendant de Paris au château des Roches près de Rennes emprunta à différentes reprises le chemin de la Loire, le voyage s'effectuant en carrosse de Paris à Orléans et en bateau d'Orléans à Nantes, par la route ensuite. Le retour se faisait en carrosse par Laval, Le Mans et Chartres. Ses lettres en font foi. Lors d'une de ces premières « traversées » en 1675, entre Paris et Orléans à l'entrée d'un village elle aperçoit un gibet où se balancent deux malheureux pendus. Elle leur trouve fort mauvaise mine et les ayant examinés elle se demande s'ils ont été roués avant d'être pendus. « Ceci nous a beaucoup intriguée » dit-elle.

Arrivée à Orléans parmi les mariniers il fallait choisir dit-elle « celui-ci nous paraissant trop jeune, cet autre trop vieux, l'un avait trop envie de nous avoir, celui-là nous paraissait d'un gueux dont le bateau était pourri enfin la moustache et le procédé d'un grand garçon fort bien fait nous ont décidée ».

Le 17 septembre 1675, elle écrit « la veille au soir voyageant de nuit nous avons tous ramé mais nous nous en gravîmes et demeurâmes à six cents pieds de l'hôtellerie ». Arrivée à minuit dans une misérable auberge où elle couche sur la paille sans se déshabiller. Le jour même elle s'arrête à Ingrandes où elle poste une de ses fameuses lettres à Madame de Grignan.

En 1676, nouveau voyage, le 11 septembre 1676 « Ah quelle folie, écrivait-elle du bateau même car les eaux sont si basses et je suis si souvent engravée que je regrette mon équipage qui ne s'arrête point et va son train ». En 1680, nouveau voyage. Le jeudi 9 mai, elle écrit de Blois : « Nous sommes montés dans le bateau à Orléans bien à six heures du matin par le plus beau temps du monde. J'y ai fait mettre le corps de mon grand carrosse d'une manière que le soleil n'y a point entré dedans. Nous avons baissé les glaces. L'ouverture du devant fait un tableau merveilleux, celle des portières et des petits côtés nous donne tous les points de vue qu'on ne peut imaginer. Nous ne sommes que l'Abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à notre aise ; tout le reste (il s'agit des domestiques) comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud. On a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse comme le Roi et la Reine. J'écoute les lectures pieuses de l'Abbé mais l'abandonne quand il entame le chapelet ayant bien assez de distractions comme cela ».

A Tours, le vendredi 10 mai :

« Toujours ma fille avec la même prospérité. Je n'ai jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route. Mais comprenez bien comme notre carrosse est mis de travers. Nous ne sommes jamais incommodés du soleil. Il est sur notre tête ; le vent est à gauche, le couchant à droite et c'est la gabarre (cabine) qui nous en défend ».

Saumur samedi 11 mai : « Je suis douze heures de suite dans ce carrosse si bien placée, si bien exposée, dont je vous ai parlé. J'en emploie quelques unes à manger, à boire, à ne pas boire, à lire, beaucoup à regarder, à admirer et encore plus à rêver ».

Ingrandes dimanche soir 12 mai 1680 : « Nous voici arrivés, ma bonne avec le même beau temps, la même apparence de rivière et je crois les mêmes rossignols. Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays. Vous en seriez surprise comme si vous ne l'aviez jamais vu...Demain, nous serons tout à fait dans le grand monde à Nantes ».

HAMELIN

Le 26 mai 1782, le sieur HAMELIN géomètre et feudiste qui se trouvait alors à Tours, reçu de Monsieur CHALON Commissaire des poudres et salpêtre du Roi, une commission « pour faire les plans visuels des rivières qui se jettent dans la Loire et faire l'historique de leur embouchure afin de savoir si on pouvait y établir des moulins à salpêtre ».

« Le 31 mai, après avoir vu la foire, nous partîmes d'Angers, passâmes à La Pointe. A l'auberge du Cheval Blanc, une jeune domestique voulait nous suivre pour venir ensuite à Tours. Nous prîmes là une barque pour aller à Ingrandes où nous arrivâmes à cinq heures du soir. Cette ville est située à huit lieues d'Angers. Il y a un grenier à sel. Elle est sur la frontière de Bretagne. Il y a des barrières, où les commis fouillent les voyageurs strictement. Il y a une fort belle verrerie à bouteilles. Nous y avons passé deux heures de temps, on nous a fait souffler et nous avons suivi l'usage en donnant pourboire. Cette manufacture m'a bien intéressé. Le samedi 1^{er} juin au matin, nous fûmes voir la fameuse machine de Montrelais située à deux lieues d'Ingrandes, au Nord de la Loire. Cette machine est dans le genre de celles des Flandres qui servent à tirer le charbon de terre que nous fournissons aux Anglais. Elle sert à puiser l'eau du fond des mines qui est de 600 à 1 000 pieds de profondeur, pour faciliter la fouille du charbon. Le mécanisme est simple et beau. C'est le feu et l'eau qui sont les moteurs. On descend par un puits qui a 12 pieds de diamètre et par des échelles solidement attachées à pied droit. Les ouvriers descendent avec une chandelle attachée sur leur tête. Nous parcourûmes pendant une heure les caves, trous et mines de dessous terre. On fait monter le charbon par le moyen d'un cabestan que font tourner quatre chevaux. Nous fûmes très satisfaits de ce travail et nous quittâmes ces frontières de l'Anjou où il y a beaucoup de mines de charbon, pour aller coucher à Ancenis dans la Bretagne où nous arrivâmes le soir ».

Arthur YOUNG

Célèbre économiste et agronome anglais, qui dans « Voyages en France », donne des détails sur la vie des Français à la veille de la Révolution. Il passe à Ingrandes le 26 novembre 1788 et déclare :

« Superbe vue de la Loire du dernier village de Bretagne ; il y a une barrière qui traverse le chemin et des douanes pour la visite de tout ce qui vient de là. La Loire prend ici les proportions d'un grand lac, des bois l'environnent sur chaque rive ; et ce qui est rare pour ce fleuve. Des villes, des clochers, des moulins à vent, un bel horizon, de charmantes campagnes couvertes de vignobles donnent à ce fleuve autant de gaieté que de noblesse. Entrée en Anjou par d'immenses prairies ».

JOSEPH II

Empereur d'Autriche et frère de Marie-Antoinette revenant de Brest et regagnant à la hâte Vienne où sa mère l'Impératrice Marie-Thérèse était gravement malade. Voyage ultra rapide effectué au moyen de deux voitures peu brillantes attelées de seize à dix-huit chevaux. Il couche à Champtocé à l'auberge le 15 juin 1778. Il partait le lendemain dès l'aube et passant devant Serrant à cinq heures du matin on tira une salve d'une douzaine de coups de canon. Relais à la Roche, vingt et quelques minutes après arrivée au faubourg Saint Nicolas à Angers à 6 heures et quart du matin. L'Empereur déjeune à Saumur où il reste pendant cinq heures où il passe en revue le régiment des carabiniers, puis il couche à Tours. (Bulletin municipal de Saint Germain des Prés n° de décembre 1980).

Il faut remarquer que Joseph II passa sur la route de Nantes à Angers. Etant donné la date de ce passage (1778), il est possible que la route ne traverse plus Ingrandes à cette époque mais empruntait déjà le tracé de l'actuelle RN 23.

LA REVOLUTION

Pendant les Guerres de Vendée et la Chouannerie, Ingrandes étant bien placée géographiquement, l'est également au point de vue stratégique. C'est alors dans les murs de notre petite cité, un défilé continu et important d'unités militaires (et par voie de conséquence d'officiers de tous grades) qu'on est bien incapable de reconstituer. Un épisode toutefois vaut la peine d'être noté. C'est le passage de l'Armée de Mayence qui se rend en Vendée par Orléans, Tours, Saumur et Angers. Les manuels d'histoire affirment que pour ménager les forces des combattants et accélérer leur arrivée en

Vendée, on les transporta dans les calèches des émigrés réquisitionnées. En effet, les archives font état du transport entre Saumur et Angers d'une unité, transport effectué non dans des calèches mais dans des charrettes. Mode de transport immédiatement abandonné, le chroniqueur affirmant que toutes les charrettes du département n'y auraient pas suffi. Contrairement à l'idée communément répandue, l'Armée de Mayence n'était pas exclusivement constituée de soldats de métier. Outre les unités régulières, ses effectifs comprenaient deux légions, celle dite des Francs et celle des Chasseurs de Kassel. La légion des Francs avait été formée de volontaires pendant le siège de Mayence. Lors de la Guerre de Vendée, elle comprenait 120 chasseurs à cheval et 3 990 fantassins et était commandée par BOUIN de MARIGNY qu'il ne faut pas confondre avec le général vendéen de MARIGNY. Elle fit des prodiges de valeur pendant le siège de Mayence mais en Anjou elle était précédée d'une réputation justifiée de férocité.

C'est donc environ 12 000 hommes qui passèrent à Ingrandes avec les généraux AUBERT-DUBAYET, ex-noble Commandant en Chef, KLEBERT, commandant l'avant-garde, VIMEUX, commandant la première brigade, BEAUPUY, commandant la seconde brigade, HAXO, chargé de l'arrière-garde. Ce dernier sera tué quelques temps plus tard en Vendée en luttant seul contre dix Vendéens. A l'Etat-major, deux envoyés en mission étaient adjoints, les citoyens MERLIN de THIONVILLE et REUBELL. Auxquels s'ajoutaient les adjudants généraux et tout un monde qui remplit les auberges où on dut leur fricasser des matelotes d'anguilles. Voisinage peu commode pour nos ancêtres, BERTHE dans son histoire de la Garde Nationale d'Angers, manuscrit conservé par la bibliothèque d'Angers, nous précise que ces soldats furent logés chez l'habitant. « Ces braves soldats qui venaient de faire la guerre aux frontières et qui ne se faisaient aucune idée de la guerre civile nous disaient que nous étions des lâches de n'avoir pas battu des paysans en sabots. C'était ainsi qu'ils étaient mal prévenus en notre faveur. Torfou devait leur réserver quelques surprises pour l'avant-garde tout au moins ».

Nous avons quelques détails puisés dans les mémoires de KLEBER :

« D'Angers, le 31 août 1793, je reçus l'ordre du Général CANCLAUX (très authentique marquis, qui de Nantes supervisait les opérations) de me rendre le lendemain à Ingrandes et le jour suivant à Ancenis. Je reçus l'ordre à Ancenis de quitter la grande route de Nantes très difficile à « Houdon », par une batterie que l'ennemi avait établie à Champtoceaux sur la rive gauche de la Loire et je pris une route de traverse dans la direction d'Ancenis à Nort pour arriver à Saint Mars du Désert et dans les fermes des environs. J'entendis alors les soldats s'écrier hautement que quelques coups de canon ne devraient pas leur faire faire le moindre circuit, que cette musique ne leur était pas étrangère etc... ».

Le reste de l'armée passa à Ingrandes en trois fournées successives probablement les 4, 5, 6 septembre 1793.

Notice « Hôtes et voyageurs illustres »

Additif

Lors de la grande déroute d'Ingrandes intervenue le 19 octobre 1793 où les troupes vendéennes culbutèrent les 8 à 900 volontaires républicains stationnés à la Riottière sous les ordres de l'Adjudant Général TABARY, Ingrandes se trouva par la force des choses ville d'étape pour les dizaines de milliers de Vendéens, combattants et civils confondus, qui traversaient la Loire à Saint Florent et à Cul de Bœuf et se dirigeaient vers Granville entamant ainsi la Virée de Galerne.

D'après certains auteurs, c'est le 19 octobre 1793 qu'à Varades dans la chambre où on l'avait déposé LESCURE grièvement blessé, ce qui restait d'officiers vendéens tint conseil. On nomma généralissime Henri de la ROCHEJAQUELIN. Claude GILBERT dans son ouvrage « BRAVE L'ANGEVIN » dit : « Après bien des palabres le conseil décide de concentrer l'armée à Ingrandes. Le jeune chevalier de BEAUVOLLIERS y est expédié sur le champ avec une avant-garde pour préparer la ville à recevoir les milliers de rescapés de la grande aventure ».

« Le conseil décide également d'y faire transporter LESCURE. Cette course va s'effectuer sur une mauvaise charrette dont chaque secousse inflige au blessé une douleur intense. En arrivant à Ingrandes au soir de cette journée éprouvante, Monsieur de LESCURE est sans connaissance. Hélas, Ingrandes ne sera pour lui qu'une brève halte. L'ombre est à peine levée qu'il faut partir vers Candé et Segré. Monsieur de BEAUVOLLIERS a demandé une berline dans laquelle le blessé est installé ». On connaît la suite, le Saint de l'Anjou mourra des suites de ses blessures aux environs de Laval, enterré secrètement, une fois la paix revenue et malgré de nombreuses recherches, jamais on ne retrouvera sa tombe. Il est difficile d'avoir une chronologie exacte. L'attaque de la Riottière eut lieu dès le 19 octobre au matin, les premiers combats ayant débuté à la Breslerie, tout était terminé en fait de déblayage à midi au carrefour de Cure-Bourse, commune de Saint Germain et où était tué le dernier membre de la Garde Nationale d'Ingrandes. D'après l'Abbé DENIAU, c'est FORESTIER qui commandait les Vendéens lors de l'attaque de la Riottière qui connaissait parfaitement les lieux étant originaire de la Pommeraie.

C'est seulement le 20 octobre que les Vendéens quittèrent Varades. Une partie ne s'arrêta pas à Ingrandes et dès la Riottière s'engagea sur la route de Candé, une autre campa sur la route même (d'Ingrandes, on voyait les feux), une dernière partie passa la nuit à Ingrandes du 20 au 21 octobre avant de prendre à son tour la route de Candé. A cette fraction de l'armée venant de Varades s'ajouta celle (environ 30 000 hommes, femmes et enfants) ayant traversé la Loire par Cul de Bœuf, l'île Mélet et les Granges grâce un gué existant à l'époque. On est bien incapable de dire le nombre de Vendéens que les Ingrandais furent contraints d'héberger. La mémoire collective de nos ancêtres en avait conservé des traces. René DELAUNAY boulanger établi au bas de la place de l'Eglise, côté Loire, républicain notoire puisque membre du Comité de Surveillance des Suspects d'Ingrandes, peu soucieux de leur fournir du pain, tenta de leur fermer la porte au nez. Courage ou inconscience ? Est-ce par républicanisme ou plus simplement par crainte de fournir gratuitement sa camelote, puisque les Vendéens payaient, quand ils payaient leurs achats au moyen de bons tirés sur le Trésor Royal négociables à la Paix, bons que la Restauration oublia d'honorer. La fermeture de la porte se trouva entravée par un fusil prestement glissé dans l'embrasure par un Vendéen, pendant que toute la meute menaçait de passer la fille par la fenêtre. Le boulanger en question avait en effet deux filles. On ne peut assurer que cette anecdote se situe le 19 octobre car les Vendéens occupèrent Ingrandes pendant une dizaine de jours en juin 1793 où une garnison vendéenne occupa la ville. Le Commandant de la Place nommé VERRYE délivra le 23 juin 1793 « en la chambre de la commune d'Ingrandes » un passeport de l'an premier du règne de Louis XVII, au dénommé Augustin MAREFOND permettant à ce dernier de se rendre à Saint Quentin pour « vaquer à ses affaires ». Les activités républicaines ingrandaises furent mises en veilleuse. Il est vrai que dès le 14 juin, le quatorzième Bataillon de Volontaires de Paris cantonné à Ingrandes, ainsi que la plupart des Municipaux et toute la haute volée républicaine, curé constitutionnel en tête, se réfugiaient au Lion d'Angers où se trouvaient déjà les autorités d'Angers fuyant l'Armée Vendéenne venant de Saumur.

Par contre une deuxième anecdote ayant trait également à la famille DELAUNAY se situe certainement pendant l'occupation vendéenne d'octobre 1793. René DELAUNAY fut obligé d'héberger une famille noble (dont le nom est perdu) se composant du père, de la mère et d'une fille unique, adolescente arrivée au dernier stade de phthisie car elle crachait le sang à pleine bouche. Par pitié, René DELAUNAY et son épouse proposèrent de garder cette enfant, prenant l'engagement de la soigner comme leur propre fille, proposition qui fut refusée. Les nobles en question probablement mis en confiance remirent en dépôt une cassette contenant des bijoux en précisant que si aucun d'entre eux ne venait la réclamer, les DELAUNAY en seraient propriétaires. Des recherches entreprises ultérieurement permirent d'apprendre que la malheureuse petite noble était morte le lendemain à Candé. Quant à ses parents, jamais ils ne revinrent à Ingrandes. Les bijoux restèrent la propriété des DELAUNAY et furent partagés entre leurs différents héritiers. L'un d'entre eux (branche des REVERRIER) se promenant à Nantes quelques dizaines d'années plus tard, arborant une épingle de cravate munie d'une pierre ou d'un brillant et

provenant de la fameuse cassette, se vit aborder par un inconnu qui charitablement lui conseilla de s'abstenir de porter ostensiblement ce bijou car lui précisa-t-il « Il y a de quoi vous faire assassiner ? »

NAPOLÉON III

Napoléon III fit un voyage en Anjou au moment des inondations de 1856. Il arriva à Angers le 9 juin 1856. A six heures du soir, il visite Trélazé et les puits de mine inondés. L'Empereur s'est retiré dans ses appartements à la Préfecture à 11 heures du soir. Il comptait retourner le mardi 10 juin à Paris, mais une dépêche qui lui apprit la rupture de la levée de la Divatte l'a déterminé à se rendre à Nantes. Il est parti à 8 heures du matin laissant entre les mains du Préfet une somme de 60 000 francs pour des secours aux inondés.

Avant d'arriver à Ingrandes, l'Empereur s'est arrêté sur la route et a déjeuné sur un mètre de pierre. Des femmes et des enfants se trouvaient là, l'ont entouré. Sa Majesté leur a parlé avec beaucoup d'affabilité, leur a fait distribuer les restes de son repas et au moment de partir a donné aux cantonniers une somme pour être partagée entre eux. L'Empereur a donné 1 000 francs au Maire d'Ingrandes pour les malheureux.

Les vieux Ingrandais parlaient en ce qui concerne des restes du repas de débris de poulet. La levée de Montjean à Saint Florent cédait sous la pression des eaux. Le 5 juin au soir, au port d'Ingrandes s'ouvrait une brèche de 187 mètres de long creusant dans la vallée un véritable étang qui existe encore. D'après les contemporains, le bruit causé par cette rupture était comparable à la détonation faite par 50 pièces d'artillerie. Le lendemain, le 6 juin au matin, une nouvelle brèche de 253 mètres de long s'ouvrait au port de Vallée en direction de Saint Florent.

D'après d'autres traditions d'autres personnages sont venus à Ingrandes.

LOUIS XI

Louis XI serait venu à Ingrandes et aurait couché à la rue du Fresne. Rien ne permet de l'affirmer mais un document curieux tiré des « Grandes Chroniques de Bretagne » nous donne des renseignements sur les frontières de Bretagne où Ingrandes figurait en bonne place.

« Louis XI Roi de France avait du pays de Bretagne une si grande haine qu'il défendit à tous ceux du pays d'Anjou et de Poitou de porter ou vendre vin aux Bretons sous peine de la hart (peine de mort par pendaison). Toutefois, les Angevins faisaient charrier leur vin en cave et cellier sur les marches de la Bretagne. De nuit ou de jour les Bretons les enlevaient par force mais ils payaient secrètement les pauvres gens à qui les vins appartenaient et par ce moyen buvaient breton vin d'Anjou malgré que le Roi en eut ».

HENRI IV

Henri IV accompagné de la Cour passa sur la Loire à Ingrandes le 11 avril 1598 se rendant à Nantes ce qui est certain. Est-ce à ce moment qu'il se serait rendu à l'improviste au Château de la Bouvraie, rien ne le prouve. Mais c'est vraisemblablement l'origine de la publication avant la Guerre de 1914 par la maison Grandin, d'une vue du château de la Bouvraie et des vignobles l'entourant, le tout assorti d'un texte chantant les louanges du lieu, ancien marquisat et fournisseur de vins à la Cour du Vert-Galant.

Pour terminer cette liste le dernier passage des personnalités semble bien avoir été celui du Président HERRIOT qui vers les années 1930 se déplaçant par voie de fer à Nantes pour l'inauguration du monument érigé par la ville de Nantes pour commémorer le souvenir de ses enfants morts pendant la Guerre 14-18 vit son voyage perturber à Ingrandes.

Vers les cinq heures du matin, avant le lever du jour, des autonomistes bretons firent éclater sur la voie ferrée entre Ponet et le passage à niveau de Tournebride un engin qui détériora le rail sur quelques centimètres de long. Le garde-barrière de service prévint téléphoniquement la gare de Champtocé. Le train officiel passa tout de même avec retard. Sur la demande expresse du Président HERRIOT, son train de retour s'arrêta à la gare de La Possonnière où le garde-barrière eut l'honneur de serrer la main du Président du Conseil et de toucher une gratification.

C'est vraisemblablement en 1932 que se situe le voyage de Edouard HERRIOT qui se rendait à Nantes pour l'inauguration du monument rappelant le rattachement définitif du Duché de Bretagne au Royaume de France devenu effectif en 1532.

Touche finale : bien d'autres personnages illustres passèrent ou résidèrent à Ingrandes.

GILLES DE RAIS

Etant seigneur de Champtocé et d'Ingrandes, il est vraisemblable qu'il vint à Ingrandes à un titre ou à un autre. Aucun document ne fait mention de ses passages à Ingrandes et ce d'une façon formelle. Une carte postale éditée entre les deux guerres représente la Grande Cour en affirmant que Gilles de RAIS venait s'y reposer (?) mais à une date postérieure d'un siècle ou deux après sa mort.

JEAN V DUC DE BRETAGNE

Jean V Duc de BRETAGNE passa à Ingrandes en novembre 1413. Cette ville depuis le XI^e siècle était mi-angevine, mi-bretonne, limitée par la rue du Fresne. Le Duc de BRETAGNE s'y intéressait, d'autant plus qu'il convoitait de Gilles de RAIS son château et ses terres d'Ingrandes et de Champtocé (orthographe d'autrefois Chantoce). Il concède ce jour là à Ingrandes deux foires annuelles et un marché hebdomadaire.

Le 21 janvier 1438 est signé l'acte de vente des terres de Champtocé et d'Ingrandes moyennant 100 000 écus d'or. Deux jours plus tard Gilles de RAIS regrettant cette vente obtint de JEAN V la reprise de ses biens moyennant la restitution du prix. Mais les prodigalités de Gilles de RAIS ne lui permirent pas de tenir ses engagements. Champtocé et Ingrandes revinrent définitivement au Duc de BRETAGNE malgré l'interdiction du Conseil du Roi. Le 5 décembre 1428, JEAN V désintéressa les nombreux créanciers de Gilles de RAIS et le 3 septembre 1440, il fit don à son fils aîné François des dits biens et ceci malgré la prétention du Roi René en 1444 d'assigner en douaire à sa femme Isabelle la terre de Champtocé. (D'après un Mémoire de la Société d'Agriculture d'Angers). Pour la suite de la dévolution de la baronnie et de la châellenie de Champtocé, voir Dictionnaire Historique de Célestin PORT, édition originale ainsi que celle remise à jour. Il n'en est pas moins vrai que tout en restant dans la mouvance de la province d'Anjou rattachée au Royaume de France, Ingrandes et Champtocé étaient la propriété de la famille ducale de BRETAGNE et pour un certain temps encore. Or la possession du château d'Ingrandes contrôlant la route et la Loire et constituant l'ouvrage avancé de celui plus important de Champtocé ouvrait la route d'Angers donc du Royaume de France. Ces baronnie et châellenie furent mêlées de très près pour leur malheur aux guerres franco bretonnes qui suivirent. Un épisode particulièrement néfaste pour Ingrandes eut lieu en 1468 où le sire de BUEIL, capitaine de Louis XI devant la carence de l'armée royale et pour le péril, sortit du château d'Angers à la tête de quelques centaines d'hommes et se livra à un véritable raid sur Ingrandes qu'il incendia. Des restes calcinés de ce coup d'éclat furent découverts vers 1950 dans les fondations des immeubles compris dans l'îlot 6 du plan de reconstruction d'Ingrandes.

Les AMBASSADEURS DU SIAM

Les ambassadeurs du Siam envoyés par le Roi PHRA NAVARIIH à Louis XIV traversèrent ou même résidèrent à Ingrandes en 1687. La ville d'Angers devant les héberger, à cet effet, envoya à Ingrandes deux carrosses, deux charrettes et seize chevaux de selle.

GENERAL GOUVILLIERS

On peut ici noter brièvement la constitution, lors du début de la «Grande Guerre » de Vendée (mars 1793) à Ingrandes de l'armée républicaine de la rive droite de la Loire, y ayant son quartier général pendant quelques jours.

GENERAL HOCHÉ

On note également le passage du Général HOCHÉ dans le courant de l'année 1795, lors de son commandement de l'Armée de l'Ouest. Il fut le grand pacificateur des régions insurgées.

La totalité de cette notice relate des détails dont l'intérêt peut sembler relatif quant à l'histoire d'Ingrandes. Malgré tout, ils évoquent une certaine image du pays. Certains historiens et non des moindres sont friands de ces détails provenant de l'histoire locale, qui groupés peuvent dans certains authentifier l'exactitude de faits intéressant la grande histoire et pouvant selon Georges DUBY contribuer à reconstituer même l'imaginaire (de nos ancêtres ?).